

# BTS COMPTABILITÉ ET GESTION DES ORGANISATIONS

## GESTION DES OBLIGATIONS COMPTABLES, FISCALES ET SOCIALES

SESSION 2006

---

Durée : 4 heures  
Coefficient : 4

---

Matériel autorisé :

Une calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans aucun moyen de transmission, (Cirulaire n°99-186 du 16 novembre 1999 ; BOEN n°42), à l'exclusion de tout autre élément matériel.

Documents autorisés :

Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

Documents à rendre avec la copie :

Annexe A .....	page 16/21
Annexe B .....	page 17/21
Annexe C .....	page 18/21
Annexe D .....	page 19/21
Annexe E .....	page 20/21
Annexe F .....	page 21/21

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il soit complet.  
Le sujet comporte 21 pages, numérotées de 1/21 à 21/21.

# Brevet de Technicien Supérieur Comptabilité et Gestion des Organisations

Épreuve E4 : Gestion des obligations comptables, fiscales et sociales

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 4

**Documents autorisés**

Liste des comptes du Plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

**Matériel autorisé**

Une **calculatrice de poche** à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans aucun moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel et documentaire. (circulaire n°99-186 du 16 novembre 1999 ; BOEN n° 42).

**Documents remis au candidat**

Le sujet comporte 21 pages numérotées de 1/21 à 21/21

**Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à votre disposition.**

*Le sujet se présente sous la forme de quatre dossiers indépendants.*

Page de garde.....	p. 1
Présentation du sujet .....	p. 2
Organisation comptable.....	p. 3 et 4
<b>DOSSIER 1 : Opérations commerciales.....</b>	<b>(20 points)..... p. 5</b>
<b>DOSSIER 2 : Suivi des immobilisations.....</b>	<b>(21 points)..... p. 6</b>
<b>DOSSIER 3 : Résultat fiscal et impôt sur les sociétés.....</b>	<b>(19 points)..... p. 7</b>
<b>DOSSIER 4 : Gestion du personnel .....</b>	<b>(20 points)..... p. 8</b>

*Le sujet comporte les annexes suivantes :*

**Dossier 1 :**

Annexe 1 : Approvisionnement en profilés .....	p. 9
Annexe 2 : Litige commercial.....	p. 10
<b>Annexe A : Bordereau de saisie comptable (à rendre avec la copie).....</b>	<b>p. 16</b>
<b>Annexe B : Facture d'avoir (à rendre avec la copie).....</b>	<b>p. 17</b>

**Dossier 2 :**

Annexe 3 : Description des immobilisations acquises en 2005 .....	p. 11
Annexe 4 : Documentation comptable relative aux immobilisations.....	p. 11
<b>Annexe C : Bordereau de saisie comptable (à rendre avec la copie).....</b>	<b>p. 18</b>
<b>Annexe D : Plan d'amortissement de la perceuse électrique (à rendre avec la copie).....</b>	<b>p. 19</b>

**Dossier 3 :**

Annexe 5 : Informations utiles à la détermination du résultat fiscal de 2005.....	p. 12
Annexe 6 : Documentation fiscale (IS).....	p. 13
<b>Annexe E : Détermination du résultat fiscal pour l'exercice 2005 (à rendre avec la copie)....</b>	<b>p. 20</b>

**Dossier 4 :**

Annexe 7 : Informations relatives à l'arrêt de travail de Madame CHATEAU.....	p. 14
Annexe 8 : Éléments de calcul de la participation chez HYDROCONCEPT.....	p. 15
<b>Annexe F : Bordereau de saisie comptable (à rendre avec la copie).....</b>	<b>p. 21</b>

**Récapitulatif des annexes à rendre avec la copie : Annexes A à F.**

(Les annexes à rendre sont fournies en un exemplaire. Il ne sera pas distribué d'exemplaires supplémentaires).

**AVERTISSEMENT**

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes, vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner **explicitement** dans votre copie.

Il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie.  
Toute information calculée devra être justifiée.  
Les écritures comptables devront comporter le code du journal utilisé, la date, le numéro et l'intitulé des comptes, et un libellé.

## SUJET

La société anonyme HYDROCONCEPT, au capital de 2 000 000 €, a été créée par M. BERTIN en 1995. Elle est spécialisée dans la conception et la fabrication de cabines de douche. En 2001, elle a intégré le groupe SANIWORLD, leader sur le marché européen des cabines de douche.

Ce secteur d'activité est récemment devenu très concurrentiel. Afin de renforcer sa compétitivité, l'entreprise a réorienté sa politique d'approvisionnement en profilés d'aluminium et en plaques de verre, matières premières de base nécessaires à la fabrication des cabines. Elle s'est tournée vers des fournisseurs des pays du Sud - Est asiatique offrant des conditions avantageuses par rapport aux fournisseurs européens traditionnels.

Par ailleurs, elle a lancé depuis 2001 une politique d'investissement dynamique ayant conduit à une forte automatisation du processus de production.

Sa clientèle est principalement concentrée sur l'Europe de l'Ouest. Elle est constituée de grossistes en sanitaire, de supermarchés d'équipement de la maison et d'industriels spécialisés dans l'aménagement de logements.

L'entreprise emploie 280 salariés dont 80 % sont des ouvriers qualifiés travaillant dans les ateliers situés sur deux sites de production, localisés en région nantaise.

Le service comptable que vous venez d'intégrer fin 2005 en tant qu'assistant(e) comptable, est dirigé par M. RIVIÈRE. L'exercice comptable de l'entreprise coïncide avec l'année civile. La SA HYDROCONCEPT relève fiscalement du régime réel normal et est assujettie au taux normal de TVA sur l'ensemble de ses activités.

Votre période d'essai commence par l'étude de quatre dossiers indépendants :

- Dossier 1 : Opérations commerciales
- Dossier 2 : Suivi des immobilisations
- Dossier 3 : Résultat fiscal et impôt sur les sociétés
- Dossier 4 : Gestion du personnel

# Organisation comptable de la SA HYDROCONCEPT

## 1. Journaux divisionnaires utilisés

- Journal des achats (AC)
- Journal des ventes (VT)
- Journal de caisse (CA)
- Journal de banque (BQ)
- Journal des opérations diverses (OD)

## 2. Procédures comptables

- La société applique les nouvelles dispositions du Plan comptable général relatives à la définition, l'évaluation et la comptabilisation des actifs.
- Un tampon « *reçu le* » est apposé et la date du jour est inscrite sur chaque pièce comptable papier entrant dans l'entreprise et destinée à être comptabilisée. La date marquée est celle qui est prise en compte pour l'enregistrement.
- Les frais accessoires sur achats de matières premières (droits de douane, assurances, transport, commissions) sont comptabilisés dans le compte d'achat concerné.
- Les factures en devises sont converties en euros au cours du jour d'enregistrement.

## 3. Extrait du plan de comptes

1010000	Capital
1061000	Réserve légale
1068000	Autres réserves
1450000	Amortissements dérogatoires
1424000	Provision pour investissement
1515000	Provisions pour pertes de change
1518000	Autres provisions pour risques
1572000	Provisions pour gros entretien ou grandes révisions
1640000	Emprunts auprès des établissements de crédit
1662000	Fonds de participation
2130000	Constructions
2154000	Matériels industriels
2155000	Outillages industriels
2182000	Matériel de transport
2183000	Matériel de bureau et matériel informatique
2184000	Mobilier
2730000	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille
2813000	Amortissements des constructions
2815400	Amortissements des matériels industriels
2815500	Amortissements des outillages industriels
2818200	Amortissements du matériel de transport
2818300	Amortissements du matériel de bureau et matériel informatique
2818400	Amortissements du mobilier
3101000	Matières premières profilés d'aluminium
3102000	Matières premières plaques de verre
3103000	Matières premières PVC
3551000	Cabines de douche
3910000	Dépréciation des stocks de matières premières
3950000	Dépréciation des stocks de produits
4010000	Fournisseurs
4040000	Fournisseurs d'immobilisations
4110000	Clients
4160000	Clients douteux ou litigieux
4210000	Personnel, rémunérations dues

## Organisation comptable de la SA HYDROCONCEPT (suite)

4246000	Participation des salariés aux résultats, Réserve spéciale
4284000	Dettes provisionnées pour participation des salariés aux résultats
4310000	Sécurité sociale
4371000	ASSEDIC
4372000	Caisse de retraite
4440000	Etat, impôt sur les bénéfices
4456200	TVA déductible sur immobilisations
4456600	TVA déductible sur autres biens et services
4457100	TVA collectée
4910000	Dépréciation des comptes clients
5121000	Crédit Lyonnais (LCL)
6011000	Achats de profilés d'aluminium France
6011100	Achats de profilés d'aluminium Import
6012000	Achats de verre France
6012100	Achats de verre Import
6013000	Achats de PVC France
6013100	Achats de PVC Import
6091000	Rabais, Remises, ristournes obtenus sur achats
6270000	Services bancaires et assimilés
6660000	Pertes de change
6811000	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles
6815000	Dotations aux provisions d'exploitation
6816000	Dotations pour dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles
6817000	Dotations pour dépréciation des actifs circulants
6865000	Dotations aux provisions financières
6866000	Dotations pour dépréciation des éléments financiers
6872000	Dotations aux provisions réglementées
6910000	Participation des salariés
6950000	Impôts sur les bénéfices
7010000	Ventes de produits finis
7091000	Rabais, Remises, Ristournes accordés sur produits
7660000	Gains de change
7815000	Reprises sur provisions d'exploitation
7816000	Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles
7817000	Reprises sur dépréciation des actifs circulants
7865000	Reprises sur provisions financières
7866000	Reprises sur dépréciation des éléments financiers
7872000	Reprises sur provisions réglementées

• Lors de l'acquisition d'une immobilisation constituée de plusieurs éléments ayant des durées d'utilisation différentes, ses composants sont comptabilisés dans les comptes concernés selon l'exemple suivant pour un camion grue :

2182110 : Matériel de transport (camion proprement dit)  
2182120 : Matériel de transport (grue)

Les comptes d'amortissement sont créés en conséquence.

#### 4. Extrait du plan de comptes de tiers

401SUNR	Fournisseur SUNRISE ALUMINIUM Ltd
401SDVL	Fournisseur SDV Logistique
401TRIL	Fournisseur TRILOGIS
404KINE	Fournisseur KINEMATIK
404PLAS	Fournisseur PLASTISERV
411SANI	Client SANIDISTRIBUTION
411TULI	Client TULIPE

Ce premier dossier se rapporte à trois opérations commerciales que Monsieur RIVIÈRE vous demande de traiter.

Vous disposez :

- de l'**annexe 1** : Approvisionnement en profilés,
- de l'**annexe 2** : Litige commercial.

### A. Achat de profilés

La SA HYDROCONCEPT s'approvisionne régulièrement en profilés d'aluminium auprès du fournisseur SUNRISE ALUMINIUM Limited, basé à HONG-KONG.

### TRAVAIL À FAIRE

À l'aide de l'**annexe 1** :

Présenter les enregistrements comptables des documents relatifs à l'approvisionnement en profilés d'aluminium sur le bordereau de saisie comptable fourni en **annexe A (à rendre avec la copie)**.

### B. Litige commercial

Un litige commercial a opposé la SA HYDROCONCEPT à son client SANIDISTRIBUTION au sujet de la dernière livraison effectuée.

La facture adressée au client le 25 novembre et les éléments nécessaires au règlement de ce litige vous sont présentés en **annexe 2**.

### TRAVAIL À FAIRE

À l'aide de l'**annexe 2** :

1. Sur l'**annexe B (à rendre avec la copie)**, présenter la facture d'avoir N° A5022, datée du 2 décembre 2005, conformément aux instructions exprimées par Monsieur Delorme, responsable commercial.
2. Enregistrer cet avoir sur l'**annexe A (à rendre avec la copie)**.
3. Rédiger le courrier adressé au client SANIDISTRIBUTION pour lui signifier et lui démontrer que son règlement est erroné.  
*Afin de respecter l'anonymat de votre copie, vous vous identifierez dans ce courrier en tant que « l'assistant(e) comptable ».*

## DOSSIER 2 : SUIVI DES IMMOBILISATIONS

Vous êtes chargé(e) de préparer le suivi de deux immobilisations en conformité avec les nouvelles dispositions comptables appliquées dans la société depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Ces investissements concernent une perforeuse électrique et une thermoformeuse acquises en 2005.

Vous disposez :

- de l'**annexe 3** : Description des immobilisations acquises en 2005,
- de l'**annexe 4** : Documentation comptable relative aux immobilisations.

### A. Perforeuse électrique

Le 1<sup>er</sup> décembre 2005, la société HYDROCONCEPT a acquis et mis en service une perforeuse électrique. C'est un outillage spécialisé utilisé pour la découpe de parois de douches.

### TRAVAIL À FAIRE

À l'aide des **annexes 3 et 4** :

1. Enregistrer l'acquisition de ce matériel sur *l'annexe C (à rendre avec la copie)*.
2. Expliquer pourquoi le plan d'amortissement présenté en *annexe D* prévoit la distinction entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique.
3. Présenter le plan d'amortissement de ce bien sur *l'annexe D (à rendre avec la copie)*.
4. Comptabiliser la dotation aux amortissements pour ce bien au 31 décembre 2005 sur *l'annexe C (à rendre avec la copie)*.
5. Que se passerait-il si la production réelle de l'année 2006 se révélait différente de la production prévue ?

### B. Thermoformeuse

Le 15 décembre 2005, une thermoformeuse a été mise en service pour la fabrication des receveurs de douche. Il s'agit d'un matériel industriel qui sert à modeler le PVC selon la forme souhaitée, après l'avoir élevé à haute température.

### TRAVAIL À FAIRE

À l'aide des **annexes 3 et 4** :

1. Enregistrer l'acquisition de la thermoformeuse sur *l'annexe C (à rendre avec la copie)*.
2. Comptabiliser la dotation aux amortissements pour ce bien au 31 décembre 2005 sur *l'annexe C (à rendre avec la copie)*.

## DOSSIER 3 : RÉSULTAT FISCAL ET IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Depuis le rapprochement avec le groupe SANIWORLD en 2001, l'entreprise HYDROCONCEPT réalise chaque année un bénéfice fiscal.

M. RIVIÈRE vous demande d'effectuer les travaux fiscaux relatifs à l'exercice 2005.

Vous disposez :

- de l'**annexe 5** : Informations utiles à la détermination du résultat fiscal de 2005,
- de l'**annexe 6** : Documentation fiscale (IS).

### TRAVAIL À FAIRE

À l'aide des **annexes 5 et 6** :

1. Présenter le calcul des plus ou moins values nettes de l'exercice 2005.
2. Déterminer le résultat fiscal de l'exercice 2005 sur le tableau de l'**annexe E (à rendre avec la copie)**.  
Tous les éléments figurant dans l'annexe 5 devront être présentés dans ce tableau.  
Dans la colonne « Justifications », vous expliquerez la raison du retraitement fiscal, s'il est nécessaire, ainsi que le détail des calculs éventuels.
3. Calculer l'impôt sur les sociétés et les contributions dues au titre de l'exercice 2005.
4. Calculer le montant de la liquidation relative à l'impôt sur les sociétés et aux contributions qui interviendra le 15 avril 2006.



## DOSSIER 4 : GESTION DU PERSONNEL

Monsieur RIVIÈRE vous a demandé de seconder la personne chargée de la gestion de personnel pendant quelques semaines. Celle-ci vous demande d'une part de vérifier des calculs d'indemnisation relatifs à un arrêt de maladie et d'autre part de travailler sur la participation se rapportant à l'exercice 2005.

### A. Gestion de l'arrêt maladie d'une salariée

Le 5 décembre 2005 au matin, Madame Gaëlle CHATEAU, ouvrière qualifiée de l'atelier « accessoires », a avisé le service du personnel de la société par téléphone qu'elle serait en arrêt de travail pour maladie pendant deux semaines.

Vous disposez de l'**annexe 7** : Informations relatives à l'arrêt de travail de Madame CHATEAU.

### TRAVAIL À FAIRE

À l'aide de l'**annexe 7** :

1. Indiquer la conséquence juridique de cet arrêt sur le contrat de travail de Madame CHATEAU et préciser les formalités que la salariée doit accomplir envers son employeur.
2. Montrer que Madame CHATEAU remplit les conditions pour bénéficier du maintien de salaire pendant son arrêt.
3. Justifier par le calcul les montants de la retenue pour absence et du maintien de salaire conventionnel qui figurent sur le bulletin de salaire de décembre 2005 de Madame CHATEAU.
4. Expliquer pourquoi les indemnités journalières de Sécurité Sociale nettes sont ajoutées au salaire perçu par Madame CHATEAU au mois de janvier 2006.

### B. Participation des salariés au résultat 2005

En 2001, un accord de participation, signé avec les partenaires sociaux, prévoit que le montant de la Réserve Spéciale de Participation (RSP) sera calculé selon une formule conventionnelle.

Le fonctionnement de l'accord de participation a été présenté aux salariés lors d'une réunion d'information.

Par ailleurs, la direction du service comptable a avisé chaque salarié du montant de participation lui revenant au titre de 2005 via le réseau intranet de l'entreprise.

À la suite de cette communication, Madame Corinne ROUSSEAU a demandé le détail du calcul du montant qui lui a été attribué.

Vous disposez de l'**annexe 8** : Éléments de calcul de la participation chez HYDROCONCEPT.

### TRAVAIL À FAIRE

À l'aide de l'**annexe 8** :

1. Calculer le montant de la provision pour investissement constituée au 31 décembre 2005 par la société HYDROCONCEPT.
2. Enregistrer toutes les écritures relatives à la participation et à la provision pour investissement entre le 31 décembre 2005 et le 31 mai 2006 inclus sur l'**annexe F (à rendre avec la copie)**.
3. Justifier par le calcul le montant attribué à Madame ROUSSEAU.